



# communiqué

42

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 27 AVRIL 1983

## SIGNATURE D'UN ACCORD DE DOUBLE IMPOSITION ENTRE LE CANADA ET LE KENYA

L'honorable Gerald Regan, ministre d'État (Commerce international), a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord de double imposition entre le Canada et le Kenya. Cet accord a été signé par M. Regan pour le Canada et par le ministre kényen des Finances, M. Arthur Kinyanjui Magugu, pour le Kenya.

Les accords tendant à éviter la double imposition ont pour but d'exempter les sociétés ou personnes qui font affaire dans l'autre pays de la double imposition sur leur revenu.

Depuis 1971, le Canada a multiplié ses accords de double imposition avec d'autres pays. À ce jour, trente-deux traités de double imposition sont en vigueur. L'accord avec le Kenya porte à huit le nombre de ceux qui ont été signés mais ne sont pas encore en vigueur. Le Canada négocie actuellement des accords similaires avec plusieurs autres pays.

Lors de son passage à Ottawa, M. Magugu s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne de développement international. Durant sa visite de quatre jours au Canada, il s'est également rendu à Montréal et à Toronto.